

Conseil de Quartier Grand Centre

Compte rendu de la séance du samedi 4 février 2023

Etabli à partir des notes prises par Madame Diarrafa DIALLO et Monsieur Vincent CREACHEADEC

En présence de :

Les Conseillers de quartier:

- Monsieur CREACHEADEC Vincent
- Monsieur GARNIER Jean Louis
- Madame PELAS Marie
- Monsieur GENICHON Pierre
- Madame CADIOT Nathalie
- Madame PAINEAU Karine
- Monsieur COLIN Stéphane

La Municipalité :

- Madame DIALLO Diarrafa, Adjointe de quartier Grand Centre (déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la Lutte contre l'habitat indigne.

Points abordés lors de la réunion :

Afin d'assurer un meilleur suivi des questions évoquées lors des conseils de quartiers, il a été proposé de tester un nouveau modèle de compte rendu. Madame DIALLO a soumis l'idée de compléter un tableau de suivi qui a été validé par les conseillers de quartier présents.

Voici le tableau :

QUESTION DU CONSEIL DE QUARTIER	REPONSE DES SERVICES DE LA VILLE	PROPOSITIONS/SOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	RESOLU
<p>Problèmes liés à la circulation et la sécurité de l'avenue Jean Jaurès avant le pont de la gare jusqu'au conservatoire.</p>	<p>Etude pour améliorer la synchronisation des feux</p>	<p>Question abordée lors de la précédente réunion</p>	
<p>Problème de l'articulation des feux rouge entre rue Contant et rue Henri Maillard, la rue Chaban Delmas.</p>	<p>Demande à préciser</p>	<p>Se déplacer sur place et éventuellement joindre photos</p>	
<p>La circulation et le stationnement en double file rue Henri Maillard est de plus en plus problématique. La vitesse excessive des véhicules rue Contant (installation d'un ralentisseur ou autres)</p>	<p>Vidéo verbalisation en place sur la rue Henri Maillard ; contrainte technique ne permettant pas l'implantation d'un ralentisseur rue Contant</p>		
<p>Depuis notre dernière réunion nous rencontrons, entre autres, 1 problème, c'est la construction de la nouvelle résidence de la rue Sainte Foy qui est en plus semi - privée. 1/ Construction résidence rue Sainte Foy, A/ les ouvriers commencent trop tôt le matin (entre 7h00 et 7H20)</p>	<p>Les horaires de travaux autorisés sont de 7h à 20h du lundi au samedi</p>		
<p>B/ Les camions remplis de terre rentrent et sortent par l'avenue Jean Jaurès ... l'avenue Henri Barbusse étant interdite au + de 3.5T.</p>	<p>Le circuit des camions validé prévoit une arrivée par l'avenue Henri Barbusse et une sortie par l'avenue Jean Jaurès ; l'entreprise intervenante dispose d'une dérogation pour emprunter. L'avenue Henri Barbusse ; il n'a pas été constaté de non-respect à ce circuit des camions</p>		

QUESTION DU CONSEIL DE QUARTIER	REPONSE DES SERVICES DE LA VILLE	PROPOSITIONS/SOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	RESOLU
<p>Je ne suis pas sûr que le chantier réponde aux normes en vigueur sur le nettoyage des sorties des camions d'un chantier boueux, normalement il doit y avoir un bac d'eau (je ne suis pas technicien dans les termes)</p>	<p>Le problème de propreté a été signalé au chantier pour action corrective</p>		
<p>Trou angle Saint Germain et Sentier des Petits Clos. Lors de la réunion avec M. SAMBOU j'avais signalé voilà des mois que le trou sur le trottoir angle Saint Germain, entre le CIC et le salon de coiffure s'agrandissait ...il s'agrandit toujours ... idem pour le même problème Sentier des Petits Clos. Aucune intervention de la Ville.... Y a-t-il un risque ?</p>	<p>Affaissement avenue Henri Barbusse au droit du CIC : la ville a réalisé la sécurisation du site ; un courrier a été transmis au CIC, le câble à l'origine de la dégradation leur appartenant d'après DEBITEX ; pas de retour pour le moment ; un chiffrage de la réparation va être réalisé pour mise en demeure de CIC de réaliser les travaux à leurs frais et charges dans un prochain courrier; à noter que cette réparation ne permettra pas de régler durablement le problème puisqu'aucune action ne sera possible sur le câble. Affaissement sentier des Petits Clos: pas d'affaissement identifié sur cette voie, un passage sera réalisé pour identifier les éventuelles interventions nécessaires.</p>		
<p>Situation de la rue Jules Guesde, la dégradation des conditions de vie dans ce quartier et l'impact des travaux sur l'état général des bâtiments riverains (mouvements de terrains, fissures...)</p>	<p>Se rapprocher de son assurance habitation concernant les dégradations sur les propriétés. Organiser une réunion avec les autres Conseils de quartiers concernés par un problème similaire. Voir VEOLIA.</p>		

QUESTION DU CONSEIL DE QUARTIER	REPONSE DES SERVICES DE LA VILLE	PROPOSITIONS/SOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	RESOLU
Le repas quotidien des pigeons devant La Cerisaie; Le piétinement des espaces par ces volatiles endommage le gazon et l'empêche de pousser.	La police Municipale a été saisi de ce sujet il est compliqué de verbaliser cette pratique interdite sans prendre les personnes sur le fait.		
De plus, leurs excréments souillent et dégradent le monument aux morts. Il y a urgence d'y mettre fin.	Affichage informatif sur l'interdiction de nourrir les pigeons		
Stationnement abusif devant l'école La Fontaine, sur l'emplacement réservé aux bus scolaires, obligés de stationner en milieu de voie s'ils doivent prendre en charge ou déposer des enfants.	Le centre de supervision urbaine a reçu la consigne de verbaliser systématiquement grâce aux caméras de vidéo-protection présents à proximité. La signalisation de cet emplacement réservé aux cars scolaire va également être renforcée.		
Le 2ème feu tricolore avenue Jean Jaurès, devant La Cerisaie et face à la pharmacie principale, a bien été installé pour une meilleure visibilité.			OUI
Les demandes de déplacement du panneau publicitaire et de la bordure de protection du trottoir au 1 bis Place du Général de Gaulle, n'ont pas abouti.	Relancer		
Deux arbres sont à replanter aux 1 bis & 3 Place du Général de Gaulle pour regarnir la bordure du trottoir (déjà demandé).	C'est prévu à la bonne saison.		

QUESTION DU CONSEIL DE QUARTIER	REPONSE DES SERVICES DE LA VILLE	PROPOSITIONS/SOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	RESOLU
<p>Vous trouverez en PJ une analyse de la situation concernant la circulation depuis la gare jusqu'à l'Intermarché, je pense qu'il est temps de se pencher sur la question.</p>	<p>Sur le point soulevé par Monsieur COLIN, Monsieur le Maire a eu l'occasion de discuter de cette rue avec Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, Maire de Villemomble lors de l'assemblée générale des résidents du parc Carette (ARPC), nous avons convenu que nos deux services voirie allaient travailler ensemble sur les points soulevés et chercher un réaménagement plus optimal pour cette voie.</p>		
<p>Pourquoi les arbres de l'avenue de Gagny ont-ils été enlevés ?</p>	<p>Diagnostic sanitaire effectué sur l'ensemble des arbres de l'avenue indiquant la présence d'un champignon parasite sur les arbres. Abattage des arbres dû au risque sanitaire. Plantation de nouveaux prévus dans les prochains mois.</p>		